

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice 11
présents 10
votants 10

L'an deux mille neuf
le : **vingt sept novembre à 21 heures**
le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-FRAJOU**
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Georges TOMASI**,
Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 20/11/2009

PRESENTS : ALAUX Gisèle, BAGNERIS Francis, BAROUSSE Jean-Claude, BORDAGES Pélicienne, CARAOUE François, DAVEZAC Alain, DENAX Sébastien, GARDELLE François, GUTHRIE Marion, TOMASI Georges
ABSENT(S) EXCUSE(S) : AURIGNAC Jean-Paul
Secrétaire de séance : BAROUSSE Jean-Claude

OBJET : Tarifs concessions au cimetière communal

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il serait souhaitable de revoir à la hausse les tarifs des concessions aux cimetières communaux.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée l'existence de deux types de concessions :

- Concession de 2.20 m²
- Concession de 6 m²

Monsieur le Maire propose les tarifs suivants :

- 35 € le m² pour les habitants de la commune
- 50 € le m² pour les personnes extérieures à la commune

Il demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur cette question.

Entendu l'exposé de son Président, après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal,

- Accepte la proposition de Monsieur le Maire dans les conditions énoncées plus haut.
- La délibération du 25/10/2002 est abrogée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Georges TOMASI



SOUS-PREFECTURE DE ST GAUDENS
RECU LE

15 AVR. 2010

Article 3 de la loi n° 82-213
du 2 mars 1982